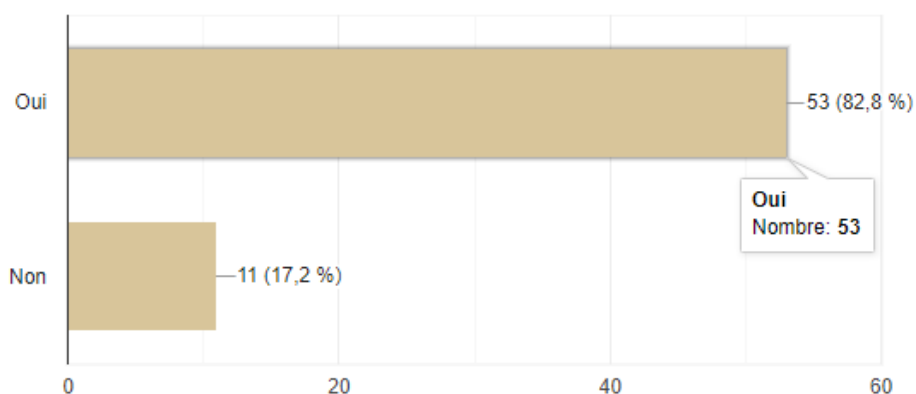


Résultat de l'enquête réalisée en décembre 2019 auprès des membres de l'A.P.S.C sur les réseaux sociaux

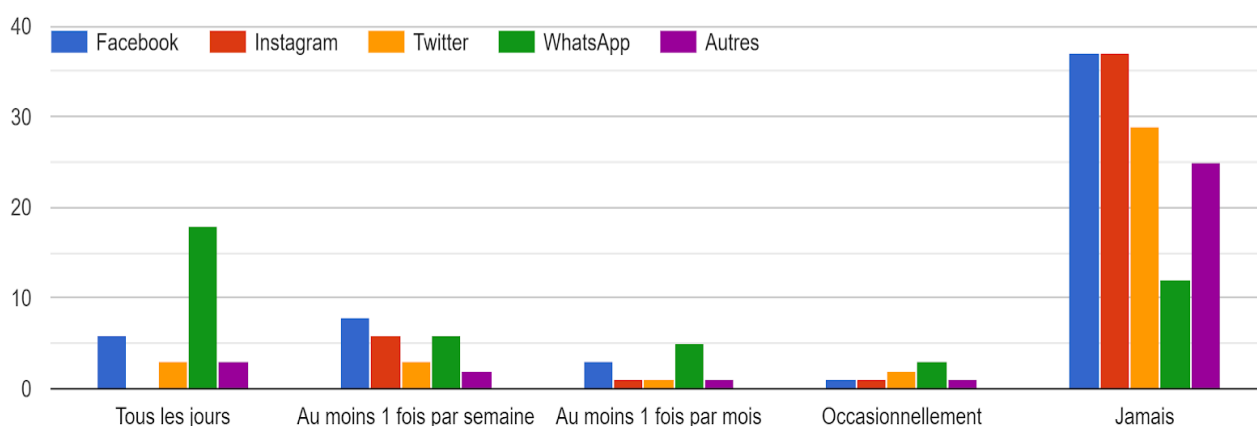
L'A.P.S.C remercie ses adhérents pour leurs réponses.

Consultez vous le site de l'APSC ? <http://www.lacouardesurmer-apsc.fr>

64 réponses

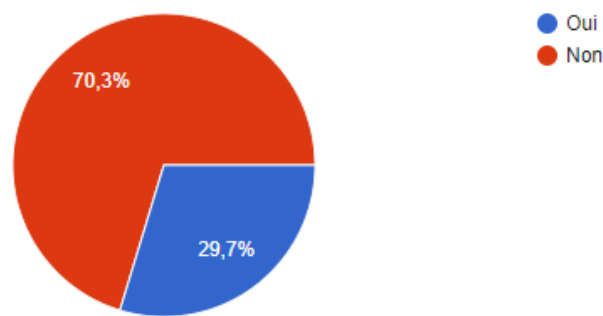


Utilisez-vous les réseaux sociaux ? Lesquels et à quelles fréquences ?



Seriez-vous intéressé à dialoguer régulièrement sur les réseaux sociaux dans le cadre des activités de l'APSC :

64 réponses



En conclusion, nous comprenons que le site internet suffit comme lien social pour nos adhérents, qu'il n'est pas utile de développer d'autres réseaux si le site est suffisamment alimenté et complet.

C'est pourquoi nous allons tendre vers cette démarche en proposant une revue de presse hebdomadaire avec un petit mail aux adhérents pour leur rappeler chaque samedi matin.

Cette revue de presse mettra en avant l'actualité de notre village de la Couarde sur Mer et de l'île de Ré en général.

Dans un second temps, nous envisageons une refonte du site internet pour le rendre plus simple et surtout plus attractif.

Néanmoins, nous restons à votre écoute, chers adhérents, aussi n'hésitez pas à nous solliciter par mail aspc.17@gmail.com pour toute question ou suggestion sur notre organisation, nos manifestations (cafés couardais...) ou sur les thèmes abordés lors de nos revues de presse.

Merci encore pour vos nombreuses réponses.

Le Bureau de l' APSC